



« Toi tu as encore fait la fête hier! »

Cancers, diabète, maladies cardio-vasculaires...
Les maladies invalidantes peuvent nécessiter
des soins réguliers et engendrer douleur,
effets secondaires et fatigabilité.

VOUS ÊTES PEUT-ÊTRE EN SITUATION DE HANDICAP.

Le service des ressources humaines ou la mission handicap sont à votre disposition pour trouver et mettre en œuvre les solutions qui vous permettront de concilier votre emploi avec votre état de santé.